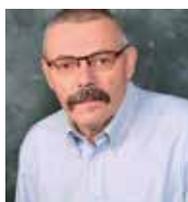


# BONNAC Infos

## EDITO



Le début d'année a été le moment des bonnes résolutions, puis rapidement les événements se sont succédés. Changement climatique, guerres, épidémies... Les crises sont bien ancrées avec leurs lots de désagréments et de malheurs...

On croyait le spectre du COVID en train de s'éloigner, nous espérions pouvoir écrire un édito joyeux, gai comme l'éclosion des premières fleurs, précurseur d'un printemps précoce et des bonheurs qui pouvait l'accompagner. C'était trop beau... Un autre virus a refait son apparition aux limites de l'Europe, celui de(s) autocrate(s) paranoïaque(s), à la virilité guerrière pour cette invasion programmée de l'Ukraine. Voilà que tout à coup c'est la guerre, la guerre à laquelle personne ne croyait vraiment et qui nous a pris de court, un exode de nos amis Ukrainiens - peuple démocratique - sous les bombes de leur voisin Poutine, interroquant les plus jeunes qui ne savent pas bien de quoi il retourne et désespérant les plus âgés qui espéraient bien ne plus jamais connaître « ça ». Sur le terrain, nous mesurons les effets de ces crises successives et il faut relativiser les soucis quotidiens. Facile à dire, objecterez-vous. Moins facile à faire. En période de préparation budgétaire et de phases de lancement de chantiers d'importance des inconnues subsistent et leurs incidences peuvent interroger (voir par ailleurs). Pour nos prochains dossiers, la préparation financière se fait toujours sur le même schéma d'investissement avec la sollicitation de subventions de nos partenaires : Département, Etat, Europe, CAF... pour alléger la charge communale. C'est là, le travail des élus en charge des maîtrises d'ouvrages en responsabilité. A côté de cela, les débats présidentiels ont occupé une large part de l'agenda médiatique. On aurait souhaité qu'ils traitent de programmes à la hauteur des problématiques auxquelles les Français-es sont confronté-es. Là aussi, les constats sont partagés. Une participation et une mobilisation à la hauteur des enjeux. Et des résultats qui peuvent surprendre. Les partis républicains historiques de la V<sup>ème</sup> république ont été « laminés ». C'est la succession de crises que nous vivons depuis pas mal de temps qui explique aujourd'hui ce développement de la France contestataire et réactionnaire. Favorisons l'avenir en faisant les choix qui peuvent nous ressembler, pour agir, chacun(e) à son niveau ! Laïcité, démocratie, éducation populaire avec l'ensemble des organisations associatives, mutualistes, syndicales et politiques du champ républicain doivent être les piliers du dépassement individuel et collectif.

Claude Brunaud, Maire de Bonnac-la-Côte



Les sections de Bonnac Loisirs ont animé le marché du 26 mars



Belle victoire 3-1 de l'AS Bonnac-la-Côte face à la Jonchère Saint-Maurice en D3



Arrivée à Bonnac-la-Côte du Trophée des Monts d'Ambazac le dimanche 27 mars

**ENSEMBLE**  
RESTONS CONNECTÉS !

[www.bonnac-la-cote.fr](http://www.bonnac-la-cote.fr)



#bonnaclacote



@bonnaclacote



**Le budget 2022 de Bonnac-la-Côte a été adopté. Un budget ambitieux, marqué par la poursuite des gros travaux dans la commune.**

**Le 25 mars, le Conseil municipal a voté le Budget Primitif (BP) 2022 de la commune. Les grandes lignes pour cette année, s'articulent autour d'un budget global qui avoisine 3,4 M€ dont 1,4 M€ pour la partie fonctionnement.**

## UNE NORMALISATION DE LA SITUATION POST-CRISE À COMPTER DE 2023

Pour ce qui concerne l'année 2022, la reprise économique vigoureuse entamée en 2021 se poursuivrait. Néanmoins, la dynamique de la consommation des ménages pourrait être perturbée par la lente poussée inflationniste constatée en 2021, particulièrement pour ce qui concerne les prix de l'énergie et des carburants.

Une forte inflation prévue pour 2022 concomitante à la reprise économique vigoureuse entamée en 2021 constitue un fait majeur, pour la construction du budget 2022. Elle n'est pas propre à la France, mais concerne également l'ensemble des pays de l'Union Européenne et de nombreux états à l'échelle mondiale.

Cette situation exceptionnelle et non prévisible résulte d'une conjonction de la très importante progression des prix des fluides (gaz, électricité, pétrole), de la poussée de la reprise économique, de facteurs géopolitiques, de la hausse du prix des denrées alimentaires et de pénuries et/ou de difficultés d'approvisionnement de divers métaux.

**En tout état de cause, à court terme et particulièrement pour 2022, cette forte inflation présente des conséquences budgétaires particulièrement significatives pour la commune.**



## PERSPECTIVES 2022

**Pour 2022, l'incertitude est grande et les événements actuels conduisent à un regard attentif et permanent sur une situation compliquée.**

Dans ce contexte exceptionnel, les taux d'intérêt demeurent, à ce jour, toujours particulièrement bas en zone euro. Toutefois un début de remontée a été constaté en 2021 sur les taux moyen/long terme qui pourrait se poursuivre en 2022 et les années suivantes.

La loi de finances 2022 se caractérise par une relative stabilité pour ce qui concerne les collectivités locales.

Dans la continuité des exercices précédents avec par exemple, le chantier de rénovation thermique du groupe scolaire en 2021, le programme d'investissement 2022 reste ambitieux. L'ensemble du budget 2022 de la commune de Bonnac-la-Côte, s'articule autour des projets et priorités suivantes :

- le projet d'implantation des structures ALSH, vestiaires sportifs et base sport nature. Après une phase d'émergence et conception en 2021, ce projet entre dans sa phase planification/construction en 2022 pour une phase clôture en 2023,
  - la poursuite du déploiement du numérique à l'école,
  - l'aménagement du cimetière,
  - le déploiement des actions en lien avec le CCAS.
- Ce niveau d'investissement conséquent tient compte des priorités d'actions et des projets en cours. ●

## LES PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES 2022

L'exercice devrait voir une progression dynamique des dépenses de fonctionnement supérieure à celle des recettes, avec :

- Forte poussée de l'inflation, particulièrement pour ce qui concerne les prix de l'énergie et du carburant,
- Conjonction de diverses mesures nationales en matière de ressources humaines,
- Crise sanitaire et impact sur le fonctionnement général des services.

Compte tenu du contexte conduisant à une progression des dépenses de fonctionnement et du programme d'investissement programmé, une évolution de 1 point du taux de la taxe sur le foncier bâti, a été votée pour 2022, après une stabilité sur cinq années consécutives.

# L'actu de Bonnac



## → LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EST MIS EN PLACE

**P** Le premier Conseil d'administration du C.C.A.S. s'est tenu le 4 mars 2022. Huit personnes, autour du Maire Claude Brunaud, Président de droit, ont accepté de participer et de faire vivre cet établissement public administratif communal :

- administrateurs élus : Nadège Sénamaud (Vice-Présidente), Isabelle Boudinaud, Pauline Tarnaud, Cécile Vidal ;
- administrateurs désignés : Patricia Toumieux, Solange Lage, Aurélie Longequeue, Laurence Bregeaud.

Le CCAS engage des missions de solidarité destinées aux bonnacois pour SOUTENIR LES HABITANTS DE LA COMMUNE dans les QUATRE DOMAINES DE L'ACTION SOCIALE que recouvrent :

**La lutte contre l'exclusion et l'accès au droit**

**L'accompagnement de la perte d'autonomie, le soutien au logement et à l'hébergement**

**La petite enfance et la jeunesse**

**Le soutien aux personnes en situation de handicap.**

Le CCAS se fixe comme objectif l'actualisation du fichier des personnes vulnérables sur la commune afin d'initier des actions d'aide : constitution de dossiers sociaux, soutien informatique, soutien aux personnes à la mobilité réduite, subventions aux familles pour le restaurant scolaire et le Centre aéré, aides pour le chauffage, don du sang sur la commune, Opération Coup de Pouce à l'inscription des enfants aux associations sportives, colis des aînés, etc...

L'aide de chacun de nous est requise. Le Centre Social sera ce que nous en ferons. Il se veut guidé par l'ambition d'aider les autres.

Le CCAS fonctionne dans des locaux dédiés de la Mairie, à côté de l'Agence Postale. Le personnel administratif de la Mairie est mandaté pour recevoir les demandes et les propositions des Bonnacois au : **05 55 39 30 01** - E-mail : [mairie.bonnac@wanadoo.fr](mailto:mairie.bonnac@wanadoo.fr)

Vous pouvez aussi vous adresser directement aux administrateurs du Conseil d'administration du CCAS. ●

## → PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL ET RYTHMES SCOLAIRES - RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

**D**ans le cadre du renouvellement du Projet Éducatif Territorial (PEDT), une consultation des familles a eu lieu pour voter sur les rythmes scolaires entre la semaine à 4 jours et celle à 4,5 jours actuellement en place.

Voici le bilan de la consultation des familles :

Résultats du dépouillement du 01/02/2022 :

Nombre de fiches familiales exploitées en retour : 98/137 soit 71,5 % de participation.

Vœux exprimés : « Nous sommes plus particulièrement favorables à une organisation des rythmes scolaires et plus globalement de l'accueil des enfants »

- sur une semaine de 9 demi journées : 70/98 soit 71,42 %
- sur une semaine de 8 demi journées : 28/98 soit 28,58 %

Avec des intentions de fréquenter l'ALSH :

- Le mercredi après-midi : pour 35 familles
- Pendant les vacances scolaires : pour 47 familles

La finalisation du PEDT se fera lors de deux prochaines réunions du comité de pilotage constitué comprenant des représentants des parents, des enseignants et des élus, puis validé en conseil municipal et voté en conseil d'école exceptionnel. ●

## → BELLE MOBILISATION POUR MARS BLEU

**L**a municipalité et le secteur associatif en coordination avec l'Association de Prévoyance Santé et la Ligue contre le Cancer ont renouvelé cette année leur participation à l'évènement Mars Bleu destiné à informer le public sur la prévention du cancer colorectal et à recueillir des dons au profit de la Ligue contre le Cancer. Sous un beau soleil, les sections de BONNAC LOISIRS (Art floral, Couture plaisirs, Séniors et Bonnac Rando) et l'association l'Aéro Club du Limousin ont animé samedi 26 mars des stands sur le marché ainsi qu'une randonnée avec visite du vélodrome. L'association l'Elan Cycliste d'Ambazac s'est également associée à cette manifestation dimanche 27 mars à l'occasion des trophées des Monts d'Ambazac. Rendez-vous l'année prochaine ! ●



→ **Samedi 30 avril et 7 mai**, Marché aux fleurs de printemps organisé par la section art floral.

→ **Dimanche 15 mai**, course équestre aux couleurs de la Ligue Contre le Cancer organisée par Caval2coeurs.

→ **Samedi 21 mai**, concert de la chorale à l'église à 20h30.

→ **Samedi 4 et dimanche 5 juin**, la Limouzi Nature organisée par Bonnac rando.

→ **Samedi 4 et dimanche 5 juin**, Trophée Franck Butter au gymnase organisé par la CTC Beaune Rilhac Bonnac Basket.

→ **Dimanche 12 juin**, Bonnac Xtrême organisée par la section VTT.

## I → RALLYE AÏCHA DES GAZELLES

Il y a un an on vous a présenté Christelle et Pauline, deux bonnacaises investies dans la commune qui préparaient leur départ pour le Rallye Aïcha des gazelles. Après avoir réussi à boucler le budget nécessaire avec leurs sponsors, elles sont parties le jeudi 17 mars de Bonnac-la-Côte direction le Maroc ! Nous sommes très fières d'elles d'avoir pu réaliser cette belle aventure après de longs mois de préparation. ●



## E → PREMIER TROPHÉE RÉGIONAL DE CANICROSS

Environ 300 participants de la région tout entière se sont retrouvés à Bonnac-la-Côte pour participer au premier trophée régional de canicross, caniVTT et canitrotinette organisé par Canipat'87.



Une grande réussite grâce l'énergie des organisateurs après plusieurs mois de préparation. ●

## N → UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ S'EST CRÉÉ EN FAVEUR DU PEUPLE UKRAINIEN

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui y ont participé : habitants, élus, associations, école, la photo ne montre qu'une partie seulement des dons ! Nous remercions chaleureusement toutes les petites mains qui sont venues nous aider à trier ces affaires ! Merci de votre disponibilité et de votre organisation ! La mairie reste impliquée dans le soutien de la population ukrainienne. Nous ne manquerons pas de communiquer sur les prochaines actions très rapidement. ●



## E → AVANCEMENT DES TRAVAUX À TRACHERAS

Medis procède au renforcement des lignes électriques à Trachéras avec la pose d'un nouveau transformateur et l'enfouissement des lignes basse et moyenne tension. Les travaux de génie civil sont terminés dans le hameau et se poursuivent côté route de Trachéras. Deux lampadaires seront posés dans la montée de la rue de Trachéras dont un pour éclairer et sécuriser l'arrêt de bus. Si les conditions météorologiques le permettent, les travaux devraient se terminer fin mai. ●



## R → PRÉVISION DE TRAVAUX VOIRIE 2022

Réfection du revêtement rue du Couvent et venelle du Masbatin.  
• Pose d'un aquadrain au Moulin de Royères.  
• Purge et réfection du revêtement au Grand Royères.  
• Renforcement des bas-côtés par la pose de poutres de rives sur la route partant de la départementale RD 97 jusqu'à Bled : cette opération devrait se dérouler pendant trois semaines en avril et entraînera une interruption complète du trafic route de Villechenoux et route de Bled aux horaires des travaux avec mise en place de déviations temporaires. ●

## A → LE PREMIER ABRIBUS A ÉTÉ INSTALLÉ À MAISON ROUGE

À la demande de la commune, la direction des transports et déplacements de Limoges Métropole a étudié la possibilité d'implanter un abribus à Maison Rouge. Il est destiné aux transports scolaires et a pour but d'abriter les enfants en cas de pluie. Cet abribus en bois a été conçu et fabriqué par les services techniques de la Communauté urbaine Limoges Métropole. ●



## L → SÉCURITÉ INCENDIE

La mise en œuvre de feu de déchets végétaux et autres est systématiquement interdite. La mise en déchetteries gratuitement et la mise à disposition de broyeurs de végétaux sont à privilégier !! ●

## CONTACTS UTILES

**Urgence : 112 - numéro unique et gratuit** (Pompiers, Gendarmerie, Aide Médicale d'Urgence)

**EDF - Sécurité dépannage : 0 810 333 087**

Service des eaux : **05 55 45 62 36**

Cabinet Médical :

**Dr. Morineau - 05 55 56 36 20**

**Dr. Pailler - 05 55 36 18 19**

**Claire Mondot - 06 28 98 02 22**

Cabinet infirmier : **05 55 37 26 85**

Cabinet kinésithérapeutes :

**Marie Berlanda et Emilie Thomas**

**09 86 27 77 79**

Ecole Primaire : **05 55 36 66 06**

Ecole Maternelle : **05 55 39 21 72**

Garderie scolaire : **05 55 36 86 30**

Crèche Multi-accueil Câlins et Galipettes :

**05 19 99 25 56**

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

**05 55 04 19 31**

Bibliothèque : **05 55 37 76 30**

Agence Postale Communale : **05 55 39 93 00**

Communauté Urbaine Limoges Métropole :  
**05 55 45 79 00 - www.limoges-metropole.fr**